

## COMMUNE DE FLÉRON

### URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Nos Réf: PU/2022/149A / CL / 20221123

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur TURCO Michaël, domicilié Rue de Heuseux 72 à 4630 Soumagne.

Le terrain concerné est situé Rue Jean Prévot 60 à 4620 Fléron, cadastré Fléron section B n° 46 A 3.

Le projet consiste en la **régularisation de l'exhaussement d'un volume secondaire** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.: zone d'habitat; G.C.U.: Aire n°2 - Noyau Urbain - Aire en appui au centre urbain; S.D.C.: I.B.1 - Noyau urbain - zone en appui au centre urbain - habitat) et s'écarte du G.C.U pour :**

- 1) Matériau de toiture non conforme (étanchéité sans lestage),
- 2) Matériaux de parement non conformes (blocs de béton peints en blanc et verre sur plus de 30% de la façade).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

**La date d'affichage de l'annonce est le 30/11/2022.**

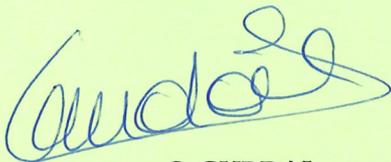
**Les réclamations écrites sont à envoyer du 05/12/2022 au 19/12/2022 à 11 heures (clôture) au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

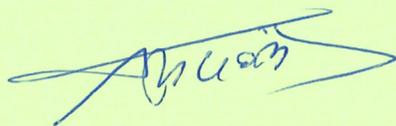
Fléron, le **25 NOV. 2022**

Par délégation de la Directrice  
générale,  
L'Attachée architecte,

Le Bourgmestre,



S. GURDAL



Th. ANCION

